

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 78

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY

OBJET

Pacte d'Objectifs pour l'Emploi avec les acteurs économiques du territoire

**Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Emploi et Insertion
22.59**

RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

Le 12 mai 2017, la Commission Permanente a voté un rapport consacré aux modalités de mise en œuvre du Pacte d'Objectifs pour l'Emploi.

Outil novateur inspiré des constats et propositions des Etats Généraux de Provence, il se décline sous forme de partenariats signés entre le Conseil Départemental et un acteur économique, et vise à mobiliser ce dernier et les entreprises qu'il représente sur trois volets :

- 1- Accompagner et amplifier l'action du Département en faveur de l'emploi pour les publics cibles relevant de ses compétences et de ses priorités (Bénéficiaires du RSA, jeunes, ...). Cela passe notamment par une implication du Partenaire, qui participe aux événements organisés par le Département dans l'Accélérateur de l'Emploi, sur le territoire et à travers les actions déployées par le Club des Entreprises de Provence ;
- 2- Apporter des éléments de réflexion et des réponses opérationnelles aux problématiques de l'emploi spécifiques à chaque filière ou bassin d'emploi ;
- 3- Faire émerger des initiatives nouvelles, fondées notamment sur (1) la détection d'emplois dans les entreprises, (2) l'information et l'accompagnement de ces dernières sur les dispositifs permettant de mieux recruter (contrats aidés), (3) l'organisation d'opérations originales facilitant le rapprochement et la mise en relation des demandeurs d'emplois avec les entreprises et le monde économique (immersion et parrainage).

METHODOLOGIE

Le Pacte d'Objectifs pour l'Emploi prend la forme d'une convention signée entre le Département et le Partenaire, sous condition d'une liste d'actions financées par le Conseil Départemental. Ces actions s'articulent autour de quatre grands axes :

- Participation aux événements de l'Accélérateur de l'Emploi et organisation de séquences « délocalisées » dans les territoires ;
- Mise en place d'opérations en direction des entreprises, par filière, secteur ou bassin d'emploi, afin de mesurer les freins et les difficultés de recrutement et de proposer des solutions en la matière. Ces dernières devront mobiliser autant que possible les dispositifs du département (contrats aidés et Club des Entreprises de Provence).
- Organisation d'événements divers sur site (ateliers collectifs, co-working, job dating, tables rondes,...), ayant pour objet de rapprocher l'offre et la demande d'emploi ;
- Mobilisation des chefs d'entreprises en faveur des publics cibles, à travers des initiatives multiples et originales : parrainage, immersion, simulation d'entretien, mise en situation, accueil en entreprise,...

Chaque pacte devra quantifier les actions réalisées, les entreprises mobilisées et les personnes concernées au titre de l'insertion des publics cibles (notamment bénéficiaires du RSA et jeunes).

La subvention est calculée en fonction de divers critères, qualitatifs et quantitatifs, sachant qu'elle ne pourra pas dépasser un pourcentage maximum du budget global de la structure.

Pour les subventions inférieures ou égales à 10 000 € le versement se fera en une fois. Pour les subventions supérieures à 10 000 € le versement se fera en deux fois, sur la base d'une évaluation des résultats en n + 1.

La construction du pacte se fera dans le cadre d'une collaboration avec les services du Conseil Départemental, tant dans la sélection et la mobilisation des publics que dans la réalisation des actions proprement dite.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

36 structures ont été retenues pour la mise en place des premiers pactes d'objectifs au titre de 2017.

Après examen, il est proposé de retenir un montant total d'intervention de 500 000 €

Le tableau joint en annexe présente la liste des structures signataires des pactes, ainsi que détail des subventions proposées.

PROPOSITIONS

Sur proposition de Monsieur le Délégué au Développement Economique et Emploi, et compte tenu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder un montant global de subventions de 500 000 € conformément au tableau annexé au présent rapport.
- de m'autoriser à signer les conventions de mise en œuvre de ces aides, conformément à la convention type dont le texte a été approuvé lors de la Commission Permanente du 12 mai 2017.

La dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

LISTE DES PACTES D'OBJECTIFS

SECTEUR	NOM	STATUT	COMMUNE	SUBVENTIONS	Budget prévisionnel du programme d'actions
Couveuses et coopératives d'activités et d'emplois (tester son entreprise avant sa création-statut d'entrepreneur salarié).	CDE-SAP	SCOP	Marseille	20 000 €	68 500 €
	MEDINSCOP	SCIC	Marseille	20 000 €	120 000 €
	ENERGIES ALTERNATIVES	SCOP	Marseille	20 000 €	54 200 €
	PRISME	SCIC	Marseille	15 000 €	41 500 €
	PETRA PATRIMONIA	SCOP	Marseille	15 000 €	78 000 €
	BOREAL INNOVATION	SCOP	Marseille	10 000 €	65 000 €
	COSENS	ASSOCIATIONS	Marseille	30 000 €	49 920 €
	INTERFACE		Marseille	15 000 €	98 500 €
Groupement d'Entreprises pour l'Insertion et la Qualification.	GELIT SUD-EST		Aix-en-Pce	10 000 €	252 966 €
	GEIQ PROVENCE		Marseille	10 000 €	26 553 €
	GEIQ PAYSAGES		Marseille	10 000 €	25 912 €
	GEIQ PROPLETE		Marseille	10 000 €	13 500 €
	GEIQ BTP 13		Marseille	10 000 €	18 650 €
	GEIQ INDUSTRIE		Marseille	10 000 €	10 000 €
	FEI	Marseille	15 000 €	45 960 €	
Associations de Zones d'activités.	Athélia Entreprendre	La Ciotat	9 000 €	64 610 €	
	Fédération des Entrepreneurs du Pays Salonais	Velaux	10 000 €	23 100 €	
	Association de la Zone d'Activités de Lambesc Entreprendre Ensemble	Lambesc	4 000 €	5 000 €	
	La Cité des Entrepreneurs Marseille	Marseille	15 000 €	68 000 €	
	Groupement des Industriels de la Haute Vallée de l'Arc	Rousset	3 000 €	8 000 €	
	Cap au Nord Entreprendre	Marseille	30 000 €	110 312 €	

SECTEUR	NOM	STATUT	COMMUNE	SUBVENTIONS	Budget prévisionnel du programme d'actions
	Association du Parc d'Activités de Eguilles	ASSOCIATIONS	Eguilles	6 000 €	14 700 €
	Vitropôle Entreprendre		Vitrolles	9 000 €	29 520 €
	Association du Parc d'Activités de la Plaine de Jouques		Gémenos	5 000 €	21 000 €
Accompagnement à la création d'activités pour les personnes éloignées de l'emploi.	Le Carburateur		Marseille	23 000 €	25 928 €
	Accès Conseil		Marseille	20 000 €	30 000 €
	Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)		Marseille	10 000 €	542 271 €
	Institut Régional pour la Création et le développement des Entreprises (IRCE)		Aix-en-Pce	20 000 €	50 000 €
	Club des Créateurs d'Entreprises des Bouches-du-Rhône (CCE13)		Aix-en-Pce	12 000 €	76 000 €
	Pays d'Aubagne La Ciotat Initiatives		Aubagne	16 000 €	68 500 €
	Pays d'Aix Initiatives		Aix-en-Pce	16 000 €	64 500 €
	Initiative Marseille Métropole		Marseille	18 000 €	74 200 €
	Initiative Pays d'Arles		Arles	16 000 €	43 900 €
	Agglopoles Provence Initiatives		Salon-de-Pce	14 000 €	58 300 €
	Initiative Ouest Provence		Istres	14 000 €	26 750 €
	Initiative Pays de Martigues		Martigues	10 000 €	28 200 €
	TOTAL			500 000 €	2 401 952 €